



Compte-Rendu du Conseil d'Administration

du 29 juin 2021

Ordre du jour:

1. Approbation du compte-rendu précédent.
2. Election du bureau et répartition des tâches (Commissions, Sections, etc)
3. Présentation des candidats à la cooptation : Manuel PERRET et Marie-Claude GREAU.
4. Vie des Sections : Tour de table du ressenti 2020-2021.
5. Vie des Sections : Vote des tarifs FAL, UFOLEP et Cotisations sections. Les nouveautés de la rentrée 2021-2022.
6. Castel en fête.
7. Questions diverses :
 - Dates à retenir
 - Don d'un vidéoprojecteur
 - Bilan des soirées des 18 et 19 juin.

Présents : Marie-Thérèse BRETIN, Marie-Claire COUTARD GOURBIL, Isabelle DECOURTY, Stéphane KEREZEON, Guy MARTIN, Colette MIGNONI, Christian MORICEAU, Carole MORISSEAU, Daniel MORISSEAU, Antoine MOYON, Cécile OLLIVIER MARCHAND, Marité RADIGOIS, Jean-Michel RADIGOIS, Louise ROUAUX, Françoise SIMON, Denise TOUBLANC, Marie-Claude GREAU, Manuel PERRET, Lydia MARTY (Association de Parents d'Elèves)

Excusés : Eva MARTIN

La séance est ouverte à 20h30.

1. Approbation du compte-rendu précédent.

En l'absence de remarques, le compte-rendu du Conseil d'Administration du 1^{er} juin 2021 est adopté à l'unanimité.

2. Election du bureau et répartition des tâches (Commissions, Sections, etc)

Nous accueillons Sophie GOULET et Antoine MOYON comme nouveaux administrateurs.

Françoise SIMON propose d'équilibrer les trois tiers du Conseil d'Administration de la façon suivante:

Sortants 2022	Sortants 2023	Sortants 2024
BRETIN Marie-Thérèse	MARTIN Guy	DECOURTY Isabelle
CHOLLOT Sandrine	MORICEAU Christian	MIGNONI Colette
KEREZEON Stéphane	MORISSEAU Carole	MOYON Antoine
MORISSEAU Daniel	GOULET Sophie	CHARTIER Vanessa
MARTIN Eva	RADIGOIS Marité	OLLIVIER MARCHAND Cécile
RADIGOIS Jean-Michel	ROUAUX Louise	SIMON Françoise

Sans opposition des intéressés, l'organisation est adoptée.

Election du bureau :

RESOLUTION :

Sans nouvelle candidature et sans opposition d'aucune sorte, le bureau est reconduit, à l'exception d'Eva MARTIN qui préfère quitter son poste de vice-présidente.

Trésorier	Présidence	Secrétaire
OLLIVIER MARCHAND Cécile	DECOURTY Isabelle MORISSEAU Carole	SIMON Françoise
Trésoriers adjoints	Vices-présidents	Secrétaires adjoints
RADIGOIS Jean-Michel BRANGER Christian (Canoë Kayak) RADIGOIS Marité (Adhésions)		

Répartition des tâches - Les modifications :

Section Atelier dessin peinture : La responsabilité passe provisoirement à Jean-Michel RADIGOIS. (Voir explication ci-dessous)

Section Ecole de cirque : Elle sera prise en charge cette année par Isabelle DECOURTY. (Voir explication ci-dessous)

Section USEP : Nous attendrons la rentrée pour savoir quel enseignant succédera à Etienne GODET.

Les Commissions : Mise à jour des membres des diverses commissions.

Explication concernant le retrait D'Eva MARTIN de ses missions.

Les présidentes expliquent qu'Eva a fait part au bureau de son désir de reprendre la section dessin dans l'association qu'elle dirige, La Grappe, afin d'étoffer son offre.

Ayant perçu les réactions négatives de certains des membres du bureau, Eva a préféré faire machine arrière en se retirant purement et simplement du bureau de l'Amicale Laïque.

L'ensemble du Conseil d'Administration – à l'exception du bureau - découvrant cette affaire seulement à ce moment, après exposition par ceux qui le souhaitent de leur point de vue "à chaud", il est proposé de ne pas donner une réponse trop rapide, de prendre le temps de la réflexion, d'organiser une rencontre avec Eva et les administrateurs de la Grappe, afin de mieux comprendre la finalité de ce transfert, éventuellement de redéfinir les missions de nos deux associations sur la commune.

Après délibération, la question suivante est soumise au vote :

RESOLUTION :

"Acceptez-vous que la section Atelier Dessin peinture reste une section de l'Amicale Laïque pendant une année, au cours de laquelle la décision sera prise de conserver la section ou d'accepter son transfert vers "La Grappe", après concertation avec les instances concernées."

Total des votants : 13

OUI : 7 voix – NON : 2 voix – ABSTENTION : 4 voix.

Il est donc décidé de mettre à profit le temps des vacances d'abord, la saison 2021-2022 ensuite, pour renouer les liens distendus par ce désaccord, nous rapprocher de La Grappe, nous interroger sur le bien-fondé ou non d'un transfert et, après un débat apaisé, envisager la meilleure solution pour tous, solution qui sera proposée à l'Assemblée Générale de l'Amicale Laïque en mars 2022.

En attendant, Jean-Michel RADIGOIS accepte de prendre la responsabilité de la section Atelier Dessin peinture, et Isabelle DECOURTY, d'assumer la place laissée vacante pour la responsabilité de l'Ecole de cirque.

3. Présentation des candidats à la cooptation : Manuel PERRET et Marie-Claude GREAU.

Nous accueillons deux nouveaux candidats à la cooptation : Marie Claude GREAU et Manuel PERRET. Après qu'ils se sont présentés, le Conseil d'Administration accepte à l'unanimité qu'ils rejoignent le Conseil d'Administration en qualité de cooptés. Leurs droits et obligations sont rapidement évoqués.

4. Vie des Sections : Tour de table du ressenti 2020-2021.

Badminton adultes : à la reprise les adhérents ne sont pas revenus. Il va être difficile de les remobiliser pour la rentrée.

Yoga : la reprise s'est effectuée correctement, avec deux fois plus de participants à la 2^{ème} séance.

Loisirs créatifs : 10 personnes à la reprise. Nouvelle organisation l'an prochain : le jeudi après-midi, activité tricot. Le mardi après-midi, activité couture et, une semaine sur deux, activités diverses de bricolage.

Envisager peut-être des stages enfants pendant les vacances.

Club des artistes : année blanche. Pas de rencontres, pas de projet. Trois participants seulement à Castel en fête.

Canoë Kayak : L'activité enfants s'est poursuivie et se poursuit. Le Pagayons en Sèvre et Maine vient d'avoir lieu en jauge réduite.

Multisports et Sport santé seniors : sections en sommeil mais beaucoup de réinscriptions. Changement de jour pour le Sport santé seniors qui passe au jeudi pour pouvoir garder son animateur UFOLEP, Arnaud.

Randonnées pédestres : 5 sorties du dimanche sur 10 ont pu être réalisées et, pour les séances du lundi, sept sur 20.

VTTrail : l'équipe est restée active. Satisfaction de pouvoir de nouveau envisager le raid les 11 et 12 septembre prochains avec le défi nature pour les jeunes, le trail nocturne, et le raid nature le dimanche.

Informatique : redémarrage laborieux. Yves Vinet, animateur bénévole depuis 10 ans souhaite arrêter. Cela va poser problème... Une douzaine de préinscriptions à ce jour.

Anglais : Effectif en chute. Le créneau débutant risque de ne plus être viable.

5. Vie des Sections : Vote des tarifs FAL, UFOLEP et Cotisations sections. Les nouveautés de la rentrée 2021-2022.

La fiche des tarifs a été envoyée préalablement à tous les participants. Toutes les cotisations sont maintenues au tarif de l'an dernier.

Une seule cotisation nécessite des précisions. Il s'agit de celle concernant l'apprentissage de la natation, projet présenté dans le cadre des subventions ANS. Cette action recevra donc (de façon quasi certaine) une subvention de l'Etat mais il y a un reste à charge important pour l'Amicale Laïque. En conséquence, les parents devront participer financièrement, selon la règle du QF. La proposition est de proposer des cotisations étagées entre 33 et 73€ pour 10 séances de 45 minutes (alors que le prix de revient initial est de 112.50€)

RESOLUTION

L'ensemble des tarifs est approuvé par le Conseil d'Administration à l'unanimité des présents.

Les nouveautés de la rentrée :

- La région et l'Etat mettent en place des aides pour la reprise d'activité des jeunes. C'est le cas du **Pass'Sport du gouvernement** qui propose une aide de 50€ aux mineurs sous conditions de ressources.
- **Plus besoin de certificat médical pour les activités sportives** des mineurs. Ils remplissent avec leurs parents un questionnaire. Si toutes les réponses sont négatives, ils l'attestent auprès du responsable qui prend leur inscription. S'il y a un "oui" ou plus, les jeunes doivent voir le médecin

- qui les autorisera ou non à pratiquer l'activité.
- Pas de changement pour le questionnaire médical et le certificat médical pour les adultes.
- **Les fiches d'inscription** porteront désormais la mention : "Les Adhésions, Licences et Assurances comprises dans la cotisation sont annuelles et restent acquises à l'association, quels que soient les aléas de la saison."
- **Le forum se tiendra le samedi 4 septembre, de 9h à 12h, salle des Loisirs.**
Rappel des différents documents à prévoir par les responsables de section. Ils seront tous déposés sur le blog et regroupés sous la forme : " Lot pour une inscription : Sections culturelles", et de même pour les sections UFOLEP et sportives non UFOLEP.
Françoise SIMON demande aux responsables de vérifier **leur règlement interne de section** et la **page section du blog de l'Amicale Laïque** et de lui faire remonter les modifications à apporter.
Elle annonce aussi qu'une rencontre avec les responsables de section est prévue dans la 1^{ère} quinzaine de septembre pour rappeler les consignes d'utilisation d'**Affiligue** et expliquer les nouveautés.

Le flyer récapitulatif des sections a déjà été validé. Il sera donc donné à l'impression, après les derniers ajustements nécessaires.

6. Castel en fête.

Samedi 18 septembre. Mission verte partagera l'espace de la bibliothèque avec l'espace jeunes. Signature prévue de la convention, Mairie, AL, UNAPLA.

7. Questions diverses :

- **Dates à retenir :**
 - Le samedi 22 janvier 2022, fête de l'Amicale Laïque, salle du Bois de la Haie.
 - Le vendredi 18 mars 2022, 20h, AG de l'Amicale Laïque, salle du Bois de la Haie.
- **Don d'un vidéoprojecteur :**
 - Un parent a pensé à nous pour le don d'un vidéo-projecteur, matériel réformé d'un collègue. Nous l'avons essayé, il est de bonne qualité. C'est un cadeau bien sympathique. Que cet intermédiaire-donateur soit chaleureusement remercié.
- **Bilan des soirées des 18 et 19 juin.**
 - L'AG en présentiel, le 18 juin, n'a accueilli qu'un petit nombre d'adhérents. Elle s'est bien déroulée.
 - La "fête conviviale "du lendemain organisée en partie par l'Association de Parents d'Elèves, en partie par l'Amicale Laïque a accueilli beaucoup de parents dans une ambiance très sympathique. Mais là aussi, à l'exception des bénévoles engagés sur les stands, il n'y a eu que très peu d'Amicalistes (pour ne pas dire aucun !) L'Association de Parents d'Elèves a décidé de partager les bénéfices entre nos deux associations sur la base deux tiers / un tiers, ce que nous n'attendions pas et dont nous remercions l'Association de Parents d'Elèves.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h.

Prochain Conseil d'Administration le 7 septembre 2021, à 20h30, salle des Arcades.

En cas d'absence prévenir Françoise SIMON
Compte-rendu rédigé par F. Simon

Vu, la présidence :
Carole MORISSEAU et Isabelle DECOURTY